

# PRÉSENTATION DES AUTEURS

**Ingrid Aendenboom** est juriste, elle travaille au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme depuis 1993. Elle a été active dans divers domaines : racisme, lutte contre la pauvreté et trafic des êtres humains pour finalement devenir conseillère juridique de la Direction. Elle a auparavant assuré pendant des années les consultations juridiques dans un service social de première ligne à Bruxelles.

ingrid.aendenboom@cntr.be

---

**Les Associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté**, qui ont collaboré à cet article, étaient toutes membres du comité de pilotage du Rapport Général sur la Pauvreté publié en 1994. Ce sont toutes des associations dans lesquelles les personnes pauvres se reconnaissent. La rédaction de ce rapport était prévue dans l'accord de gouvernement fédéral de 1992. Depuis sa publication, les Associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté poursuivent leur travail ensemble en tant que «Collectif».

Les associations qui ont collaboré à ce recueil sont :

ATD Quart Monde Belgique asbl (atd-qm.belgique@skynet.be);

Beweging van Mensen met Laag inkomen en Kinderen (www.armstenaanhetwoord.be);

Centrum Kauwenberg (kauwenberg@skynet.be);

Mouvement Luttes Solidarités Travail (LST) asbl (contact@mouvement-lst.org);

Réseau belge de lutte contre la pauvreté (ludo.horemans@antwerpen.be)

---

**Régis Brillat** travaille au Conseil de l'Europe depuis 1983. Secrétaire exécutif du Comité européen des droits sociaux depuis 1993, il a participé à la réforme de la Charte sociale européenne, à la mise en œuvre de la procédure de réclamations collectives ainsi qu'à de nombreuses missions dans les Etats européens pour la ratification et la mise en œuvre de la Charte et à des colloques universitaires et des publications sur les droits de l'homme dans le domaine social.

regis.brillat@coe.int

---

**Edouard Delruelle** est philosophe. Il est professeur à l'Université de Liège.

e.delruelle@ulg.ac.be

**Patrick Feltesse** est économiste et conseiller à la FTU au sein du MOC (Association pour une Fondation Travail-Université). Il enseigne un cours de politique sociale à l'Institut Cardijn. Auparavant, il a travaillé au Département Recherche et Développement des Mutualités chrétiennes, avant de rejoindre le MOC en 1995.

patrick.feltesse@ftu.be

---

**Jacques Fierens** est avocat au Barreau de Bruxelles depuis 1977 et professeur extraordinaire aux universités de Namur et de Liège. Il a une formation de juriste et de philosophe. Il est l'auteur de multiples ouvrages et articles relatifs aux rapports entre le droit et la pauvreté.

jacques.fierens@fundp.ac.be ou jacques.fierens@ulg.ac.be

---

**Steven Gibens** est avocat et juge de paix suppléant. Il préside également le bureau d'aide juridique à Anvers. Il travaille comme collaborateur scientifique bénévole à l'Université d'Anvers à laquelle il a été attaché comme assistant de 1998 à 2005. Il a publié toute une série d'articles sur l'aide juridique, tant dans des revues nationales qu'internationales. Il a récemment publié un livre sur l'assistance juridique dans la collection *Algemene Praktische Rechtsverzameling*.

steven.gibens@advocaat.be

---

**Michel Goffin** est maître de formation pratique et professeur de méthodologie du travail social à l'Institut Cardijn à Ottignies – Louvain-la-Neuve, auteur d'articles sur la question du croisement entre l'action culturelle et le travail social. Il est président de la Commission de politique culturelle « éducation permanente » de Présence et Action Culturelles et membre du Collège régional de prospective de l'Institut Jules Destrée. De 1992 à 2001, il était secrétaire général des Equipes Populaires et membre du Conseil supérieur de l'éducation permanente.

michel-goffin@skynet.be

---

**Luc Goossens** est docteur en sociologie. Il est professeur à l'Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine (ISURU – Bruxelles) et à l'Université d'Anvers. Il travaille dans l'unité de recherche OASeS (Pauvreté, Exclusion Sociale et la Ville) essentiellement sur les thèmes du logement et de la politique du logement. Il est l'un des co-fondateurs du *Vlaams Overleg Bewonersbelangen* (plate-forme de concertation flamande pour la défense des intérêts des locataires).

luc.goossens@ua.ac.be

**Ludo Horemans** effectue depuis plus de 30 ans déjà du travail de terrain dans le secteur du développement communautaire à Anvers. Il collabore en permanence de manière très étroite avec des associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent. Il est aussi actif en matière de lutte contre la pauvreté à l'échelle flamande, belge et européenne. Pendant 15 ans (jusqu'en 2006), il a été président du Forum flamand de lutte contre la pauvreté, devenu le Réseau flamand d'associations où des pauvres prennent la parole. Il oeuvre aussi au sein des Réseaux belge et européen de lutte contre la pauvreté depuis leur création en 1990. Il a été président du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) de 2001 à 2003. En 2006, il a de nouveau été élu président pour un mandat de trois ans.

[ludo.horemans@antwerpen.be](mailto:ludo.horemans@antwerpen.be)

---

**Bernard Lacharme** est Secrétaire Général du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées depuis 2002. Il siège également dans le comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable, dont il est le rapporteur. Auparavant il a dirigé un Groupement d'intérêt public chargé de conduire des opérations de relogement de familles en difficulté et travaillé dans différents organismes intervenant dans le champ du logement social : association pour l'amélioration de l'habitat, bailleur social, organisme gestionnaire de financements du « 1% logement ».

[hclpd@maisoncohesionsociale.gouv.fr](mailto:hclpd@maisoncohesionsociale.gouv.fr)

---

**Geneviève Lacroix** est assistante sociale, licenciée en politique et pratiques de formation et anthropologue. De 2003 à 2006, elle a assuré la fonction de coordinatrice adjointe au Relais social de Charleroi. Elle est actuellement attachée à la coordination du service social du CPAS de Charleroi, chargée du développement des pratiques participatives et partenariales et de la formation continue des travailleurs sociaux.

[lacroixgenevieve@cpascharleroi.be](mailto:lacroixgenevieve@cpascharleroi.be)

---

**Jozef Pacolet** est docteur en sciences économiques à la Katholieke Universiteit Leuven, responsable du groupe de recherche 'Verzorgingsstaat en Wonen' (Etat-providence et logement) et membre de la direction du Hoger Instituut voor de Arbeid, Katholieke Universiteit Leuven.

[jozef.pacolet@hiva.kuleuven.be](mailto:jozef.pacolet@hiva.kuleuven.be)

---

**David Robitaille** est professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il y a terminé en 2008 sa thèse de doctorat portant sur la Normativité, l'interprétation et la justification des droits économiques et sociaux dans les contextes canadien et sud-africain, laquelle s'est méritée la Médaille d'or du Gouverneur général du Canada décernée annuellement à la meilleure thèse en humanités à l'Université

d'Ottawa. Le professeur Robitaille s'intéresse également, notamment, aux droits à l'égalité et à la sécurité, aux accommodements religieux raisonnables et à la théorie du droit.

david.robitaille@uottawa.ca

---

**Patricia Schmitz** est sociologue. Elle a notamment participé à une recherche sur le sans-abrisme à Bruxelles et à différents groupes de réflexion sur les questions de pauvreté et de précarité. Collaboratrice de Anne Herscovici, présidente du CPAS d'Ixelles (2000-2006), elle est maintenant chef de Division des Affaires sociales au CPAS de Forest.

patricia.schmitz@publilink.be

---

**Arjun Sengupta** est économiste. Il travaille comme expert indépendant sur la question des droits de l'Homme et de l'extrême pauvreté aux Nations Unies. Il est président du New Delhi Centre for Development and Human Rights. Il a enseigné le développement et les droits de l'homme à la Public Health Faculty de la Harvard University. Il a également été professeur à la Jawaharlal Nerhru University's School of International Studies.

arjunsengupta@gmail.com

---

**Maxime Stroobant** est juriste de formation. Il est actuellement professeur ordinaire émérite à la Vrije Universiteit Brussel. Au début, il donnait également cours à l'université d'Anvers. De 1976 à 2007, il a été président du comité de gestion de l'Office national de l'emploi. Il a été sénateur de 1988 à 1995. Il a aussi été membre du Conseil supérieur de l'emploi. De 1970 à 1976, il a siégé à la Cour du travail à Bruxelles. Il a commencé sa carrière professionnelle dans un syndicat. Lorsqu'il était sénateur, il a été le promoteur de la proposition d'inscription des droits sociaux fondamentaux dans la Constitution belge (art. 23 de la Constitution).

maxime.stroobant@skynet.be

---

**Françoise Tulkens** est docteur en droit, licenciée en criminologie et agrégée de l'enseignement supérieur. Elle est juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis novembre 1998 et actuellement présidente de la Deuxième Section de la Cour. Auparavant, elle a enseigné, tant en Belgique qu'à l'étranger, le droit pénal général et spécial, le droit pénal comparé et européen, le droit de la protection de la jeunesse ainsi que les systèmes de protection des droits de l'homme. Dans son article, elle s'exprime à titre personnel, sans engager la Cour.

francoise.tulkens@echr.coe.int

**Marc Uhry** travaille à l'Alpil, association locale d'aide au logement basée à Lyon. Actuellement animateur du groupe européen d'experts en droit au logement initié par la Feantsa, il a été le rédacteur et le rapporteur de la réclamation collective déposée par la Feantsa contre la France.

marc.uhry@habiter.org

---

**Lut Vael** a étudié l'andragogie sociale, elle travaille dans le secteur du développement communautaire depuis 1993. Après avoir été brièvement collaboratrice du 'Riso Oost-Vlaanderen', elle a été chargée de soutenir le 'Opbouwwerk Steunpunt Gent' de l'époque. Elle a principalement travaillé sur les thématiques de la pauvreté, des femmes et de la précarité (et a dans une moindre mesure publié sur ces sujets). Elle est actuellement coordinatrice générale du Samenlevingsopbouw Gent, reconnu depuis 2001 comme institut régional pour le développement communautaire. Auparavant, elle a travaillé au centre d'accompagnement ambulatoire (secteur de l'aide à la jeunesse) à Gand. Elle a débuté sa carrière par l'organisation du congrès flamand pour l'action sociale (Vlaams Welzijnscongres) avec le Prof. Herman Baert, à la demande du cabinet Lenssens.

lut.vael@samenlevingsopbouw.be

---

**Sébastien Van Drooghenbroeck** est docteur en droit, bachelier en philosophie et titulaire d'une maîtrise en théorie du droit. Il enseigne aux Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles), le droit constitutionnel, les sources et principes de droit, et le droit européen et international des droits de l'homme.

vandroo@fusl.ac.be

---

**Thierry Viard**, secrétaire exécutif du Mouvement international ATD Quart Monde depuis 2002, a travaillé activement avec la Sous-commission des droits de l'homme des Nations Unies qui a adopté en août 2006 un projet de principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme. Volontaire permanent depuis 1974, à la demande de Joseph Wresinski, il a rejoint des familles très défavorisées à Reims, puis animé la cité de promotion familiale de Noisy le Grand.

thierry.viard@atd-quartmonde.org